



CHANCELLERIE D'ÉTAT

**BUREAU DE LA
COMMUNICATION**

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Liaisons ferroviaires internationales

Nouvelle offre TGV entre Berne – Neuchâtel – Paris dès 2008

La chancellerie d'Etat communique:

En 2008, la SNCF mettra en application le cadencement de l'horaire sur les lignes TGV. Cela a impliqué une négociation exigeante concernant les sillons horaires. Le projet était très défavorable pour le canton de Neuchâtel. Il ne permettait plus de prévoir un aller retour à Paris sur une journée, avec un temps suffisant dans la capitale française. Suite à la demande du Département de la gestion du territoire (DGT), les CFF ont renégocié avec engagement et succès les sillons horaires concernant le canton pour 2008.

Nouvelle offre pour 2008 des TGV Berne – Neuchâtel - Paris

Les TGV périodiques (avril à octobre) sont supprimés en raison de leur faible utilisation. Les TGV avec * circuleront du 9 décembre au 2007 au 22 juin 2008 via Bienne (sans arrêt à Bienne) en raison de travaux sur la ligne Berne – Neuchâtel.

Deux paires de TGV sont maintenues, qui circuleront selon l'horaire suivant (*jusqu'au 23 juin puis temps de parcours raccourci de quelques minutes):

Berne dép. :	08.17*	Neuchâtel :	09.02	Paris AR :	13.03
	17.23*		18.00		21.59
Paris dép. :	07.58	Neuchâtel :	11.56	Berne arr. :	12.43*
	15.58		19.56		20.43* le vendredi
	16.58		21.07		21.43 Lu-Je et Sa-Di

Les horaires des TGV étant parfois en conflit avec le trafic régional, le DGT a donné la priorité au trafic international et recherche les solutions les moins pénalisantes et acceptables pour le trafic régional.

Période 2009 – 2011 et au-delà

Des négociations sont en cours pour pérenniser l'horaire 2008 et l'améliorer afin que la liaison du vendredi au départ de Paris soit retardée de 15h58 à 16h58.

Dès mi-2009, les travaux d'infrastructure sur sol français (amélioration du tronçon Frasné-Dôle, retouche des courbes et renforcement de l'alimentation électrique permettant de rouler à pleine vitesse) seront terminés. Ainsi, le temps de parcours entre Paris et Neuchâtel sera ainsi réduit de 15 minutes.

Avec l'ouverture en 2012 de la ligne à grande vitesse (LGV) Rhin-Rhône, les liaisons Berne-Paris via Bâle ou via Neuchâtel seront équivalentes à quelques minutes en temps de parcours. Il se développera alors une concurrence entre ces deux tracés. Il faut relever toutefois que le prix du billet, qui devrait être meilleur marché via Neuchâtel, et le manque de places (suite au succès) sur les liaisons via Bâle, pourraient être favorables à l'avenir de la liaison Neuchâtel-Paris. Le DGT est très attentif à toute évolution concernant ce dossier.

Le Canton de Neuchâtel et la Région de Franche Comté analysent en outre la manière de raccorder notre région à la LGV Rhin-Rhône, qui ouvrira la porte à de nombreuses destinations en Europe via la gare TGV de Besançon Aulon.

Pour le Haut du canton, le prolongement des autorails provenant de La Chaux-de-Fonds à destination de la gare TGV de Besançon est également à l'étude.

En outre, les CFF et la SNCF étudient actuellement une offre combinée permettant de relier Neuchâtel à Besançon TGV grâce à du matériel bicourant. Cette offre serait complémentaire à celle du TGV Berne-Neuchâtel-Paris. Le DGT a en effet la volonté de maintenir deux paires de TGV directs avec des horaires optimum sur cet axe.

Neuchâtel, le 29 juin 2007